

**DIRECTION NATIONALE DE LA
PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT**

**RAPPORT DE MISSION DE SUIVI PHYSIQUE ET FINANCIER DES PROJETS ET
PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS PUBLICS DANS LES RÉGIONS DE KAYES,
KOULIKORO ET LE DISTRICT DE BAMAKO
DU 15 AU 24 NOVEMBRE 2021**



Novembre 2021

Sommaire

SIGLES ET ABREVIATIONS	3
INTRODUCTION	5
I. DÉROULEMENT DE LA MISSION	7
A. RÉGION DE KAYES	7
1. PROJET DE GESTION INTEGRE DES RESSOURCES EN EAU ET DE DES USAGES A BUT DEVELOPPEMENT USAGE MULTIPLES II OMVS	7
B. RÉGION DE KOULIKORO	19
1. PROGRAMME NATIONAL MOBILISATION RESSOURCE EN EAU 1^{ERE}, 2^{EME}, 5^{EME} ET 6^{EME} RÉGION (PNMRE)	19
2. CONSTRUCTION VOIES CEINTURE OUEST KOULIKORO (13,8 KM)	27
C. DISTRICT DE BAMAKO	31
1. CONSTRUCTION/EQUIPEMENT DNACPN	31
2. AMÉNAGEMENT 2X2 VOIES 3ÈME PONT RN6 CONSTRUCTION ECHANGEUR RÉHABILITATION SECTION TOUR AFRIQUE	35
II. PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MISSION	38
III. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES, SUGGESTIONS, RECOMMANDATIONS ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS	39
CONCLUSION	41
IV. ANNEXES	42
ANNEXE 1 : TDR	43
ANNEXE 2 : LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES	49

SIGLES ET ABREVIATIONS

ADRS	Agence de Développement Rural de la vallée du fleuve Sénégal
ADT	Analyse Diagnostique Transfrontalière
AEC	Agences d'exécution communautaire
AEP	Adduction d'Eau Potable
AGETIPE	Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public pour l'Emploi
ANGESEM	Agence Nationale de Gestion des Stations d'Épuration du Mali
ANO	Avis de Non Objection
AOO	Appel d'Offres Ouvert
AUEP	Associations des Usagers d'Eau Potable
BBME	Béton Bitumé en Module Elevé
BM	Banque Mondial
BN	Budget National
BSI	Budget Spécial d'Investissement
CARFIP	Cellule d'Appui à la Réforme des Finances Publiques
CIRA SA	Conseil Ingénierie et Recherche Appliquée - Société Anonyme
COVID-19	Maladie à coronavirus 2019
CPS	Cellule de Planification et de Statistique
DAF	Direction Administrative et Financière
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DFM	Direction des Finances et du Matériel
DGB	Direction Générale du Budget
DGMP-DSP	Direction Générale des Marchés Publics -Délégation de Service Public
DGR	Direction Générale des Routes
DNACPN	Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et Nuisances
DNCF	Direction Nationale du Contrôle Financier
DND	Direction Nationale des Domaines
DNH	Direction Nationale de l'Hydraulique
DNPD	Direction Nationale de la Planification du Développement
DNTCP	Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DRPSIAP	Direction Régionale de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population
DRR	Direction Régionale des Routes
DRS	Direction Régionale de la Santé
EDM	Energie du Mali
FAO	Food and Agriculture Organisation/ Organisation des Nation Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FCFA	Francs Communauté Financière Africaine
FMI	Fonds Monétaire International
Ha	Hectare
IEC/CCC	Information Education Communication/ Communiquer pour Changer les Comportements
IGIP-Afrique	Ingenieur Gesellschaft für Internationale Planungsaufgaben (Filiale Afrique du bureau d'Ingénieurs-Conseils allemand IGIP)
KFW	Kreditanstalt für Wiederaufbau
KM	Kilomètre
LQAS	Lot Quality Assurance Sampling
MDC	Ministère des Domaines et du Cadastre
MDR	Ministère du Développement Rural

MEADD	Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable
MEE	Ministère de l'Energie et de l'Eau
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MIE	Ministère des Infrastructures et de l'Equipeement
MIS	Malaria Indicator Survey
MO	Maître d'Ouvrage
MOD	Maître d'Ouvrage Délégué
MTN	Maladies Tropicales Négligées
OMVS	Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal
ONG	Organisation Non Gouvernemental
ORTM	Office de Radio Diffusion Télévision du Mali
P/P	Projets/Programmes
PAGAM/GFP	Plan d'Action du Gouvernement pour l'Amélioration et la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques
PAS	Plan d'Action Stratégique
PGIRE II	Projet de Gestion Intégré des Ressources en Eau et de Développement des Usages multiples du Bassin du Fleuve Sénégal
PIV	Périmètres Irrigués Villageois
PK	Point Kilométrique
PNMRE	Programme National Mobilisation Ressource en Eau
PPM	Petit Périmètre Maraicher
PREM	Plan de Réforme des Finances Publiques au Mali
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PTI	Programme Triennal d'Investissement
PV	Procès-verbaux
R+	Rez de Chaussez Plus
RN	Route Nationale
RNP	Répertoire National des Projets
S/E	Suivi-Evaluation
SACAR/ BTP	Société Africaine de Construction et d'Aménagement Routier/ Bâtiment Travaux Publique.
SDAGE	Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SG	Secrétariat Général
SHVA	Système Hydraulique Villageoise Amélioré
SOMAGEP	Société Malienne de Gestion de l'Eau Potable
STEFI	Suivi Technique et Financier
TDR	Termes De Reference
TF	Titre Foncier
TPC	Terre Plaine Centrale
TTC	Toutes Taxes Comprises
UCP	Unité de Coordination du Projet
UGP	Unité de Gestion du Programme ou du Projet

INTRODUCTION

Dans le cadre du suivi physique et financier des Projets/Programmes d'investissements publics et suivant l'ordre de mission n° **0154/MEF-SG du 10 novembre 2021**, une mission de la Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPd) s'est rendue du 15 au 24 novembre 2021, dans les régions de Kayes, Koulikoro et le District de Bamako.

L'équipe de la mission était composée de :

- M. Moussa **KONE**, Planificateur, DNPd, Chef de mission ;
- M. Dramane **TRAORE**, CPS Secteur Eau, Environnement, Urbanisme, Domaine de l'Etat ;
- M. Kaba **DABO**, DNPd ;
- Mme Kadidia Mint **MAOULOUD**, DNPd ;
- M. Amadou **DIAWARA**, Directeur, DRPSIAP/Koulikoro ;
- M. Moussa **DEMBELE**, Directeur, DRPSIAP/Kayes ;
- Mme Djénéba **TANGARA**, Directrice, DRPSIAP/Bamako ;
- M. Yaya **KONATE**, Chauffeur.

La présente mission s'inscrit dans le cadre du programme annuel des missions de suivi-évaluation de l'année 2021 de la DNPd, afin de dresser le point de la situation d'exécution physique et financière de cent (100) projets/programmes d'investissements publics au Mali inscrits dans le PTI 2021-2023 et au BSI 2021 et d'explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances.

Elle répond également à la mise en œuvre du « Plan de Réformes des Finances Publiques au Mali (PREM) » pour la période 2017-2021 d'une part et d'autre part à la mise en œuvre du plan d'actions des recommandations issues de l'étude commanditée par le Fonds Monétaire International (FMI) relative à « l'Étude diagnostique du système de Sélection, de Programmation et de Suivi-Evaluation des projets et programmes d'Investissements Publics au Mali ».

La mission a été appuyée par les Directions Régionales de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP) des régions concernées.

Elle porte sur cinq (05) projets programmes en exécution dans les régions de Kayes, Koulikoro et le District de Bamako. Il s'agit de :

Région de Kayes

- Projet de Gestion Intégré Eau Développement Usage Multiples II OMVS, n° **RNP 2838**.

Région de Koulikoro

- Programme National Mobilisation Ressource en Eau 1^{ère}, 2^e, 5^e et 6^e Région, n° **RNP 2577** ;
- Projet de Construction Voies Ceinture Ouest Koulikoro (13,8 km), n° **RNP 3014**

District de Bamako

- Construction/Equipement DNACPN, n° **RNP 3150** ;
- Aménagement 2x2 Voies 3^{ème} Pont RN6 Construction Echangeur Réhabilitation Section Tour Afrique.

L'objectif visé par la DNPD, à l'issue de cet exercice, est de recueillir et publier des informations fiables, actualisées et transparentes sur l'exécution physique et financière des Projets/Programmes (P/P) au Mali et d'explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances (cf. TDR en annexe 1).

Les résultats attendus de cette mission sont :

- l'état d'exécution physique et financier des P/P visités est mieux connu ;
- les contraintes et goulots d'étranglement à la bonne marche des P/P visités sont identifiés ;
- les recommandations appropriées à la prise de décision sont formulées et mises en application.

Dans le souci d'avoir des informations partagées et fiables, la mission a rencontré plusieurs acteurs impliqués dans l'exécution desdits P/P.

Ci-jointe, la liste des personnes rencontrées et des documents consultés (annexe 2).

Le présent rapport est structuré autour des points suivants :

I. Déroulement de la mission

II. Principaux enseignements tirés de la mission

III. Suggestions, recommandations et propositions de solutions

IV. Annexes.

I. DÉROULEMENT DE LA MISSION

Sur le plan technique et méthodologique, la mission proprement dite s'est déroulée en deux (02) phases. Une première phase consistant en des séances de travail avec les Unités de Gestion des Projets (UGP) et/ou les services techniques qui a permis non seulement d'avoir d'une part une vue d'ensemble sur les P/P (niveau d'exécution physique et financière, état de passation des marchés, système de Suivi-évaluation mis en place pour le pilotage du projet), et d'autre part aussi d'établir un calendrier pour la poursuite des travaux. Une seconde phase de visite des réalisations physiques sur le terrain qui a permis de constater l'effectivité des réalisations, d'apprécier leur niveau d'exécution, d'identifier les difficultés rencontrées et d'échanger au besoin avec les acteurs sur les propositions de solutions.

Par ailleurs, dans les localités visitées, la mission a rendu des visites de prise de contact aux autorités administratives avant de commencer le travail technique.

A. RÉGION DE KAYES

1. PROJET DE GESTION INTEGRE DES RESSOURCES EN EAU ET DE DES USAGES A BUT DEVELOPPEMENT USAGE MULTIPLES II OMVS

L'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS) a pour mandat de sécuriser les économies des États riverains du fleuve Sénégal et d'atténuer la vulnérabilité des conditions de vie des populations par la mise en valeur des ressources hydriques et énergétiques. A cet effet, elle a conçu un important projet intitulé « PROJET DE GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU ET DE DEVELOPPEMENT DES USAGES A BUT MULTIPLES DANS LE BASSIN DU FLEUVE SENEGAL-PHASE II (PGIRE II) » initialement sur la période 2014 – 2021. Par suite il a bénéficié d'une prolongation jusqu'au 31 décembre 2022. Le PGIRE II est un programme conçu dans sa globalité pour lutter contre la pauvreté et fédérer les populations du bassin autour d'une gestion concertée et commune des ressources en eau et de l'environnement. Il vise à promouvoir la croissance et à améliorer de manière significative les conditions de vie des populations dans le Bassin du fleuve Sénégal où le niveau de pauvreté sera réduit.

Le coût global du projet se chiffre à 28 395 748 000 F FCA, et reparti comme suit : Prêt IDA : 26 455 748 000 FCFA, Don FEM : 1 940 000 000 FCFA et Contrepartie Malienne : 1 807 595 000 FCFA.

Le PGIRE II est un projet du Ministère de l'Energie et de l'Eau ses principales composantes sont : (i) le développement des activités hydro agricoles, (ii) l'amélioration de la Pêche Traditionnelle « Consolidation des acquis de la 1ère phase au Mali » et (iii) la lutte contre les maladies hydriques et la gestion du projet/coordination.

1.1.Séances de travail tenues avec l'UGP

L'équipe de la mission a eu une séance de travail avec Mme Ly Fatoumata KANE Coordinatrice de la Cellule OMVS en présence du chargé de suivi évaluation. Au cours de cette rencontre, il a été surtout question des difficultés dont le PGIRE II fait face en ce moment, notamment les activités du volet aménagement hydroagricole en cours d'exécution. Ces activités sont relatives aux :

- travaux de Protection de 4,230 Km de berges sur 5 sites incluant murs en gabion, escaliers de descente, rampes d'accès, enrochement et seuils de sédimentation dans le cercle de Kayes (Lot 1) ; et l'aménagement et extension de bas-fonds du PGIRE1 dans le cercle de Bafoulabé sur 549 ha (Lot 2). Le redémarrage des travaux de correction des malfaçons, d'achèvement et additionnels attend la mobilisation de la nouvelle mission de contrôle.

- travaux d'aménagement et d'équipement des PIV et Bas-fonds dans le cercle de Bafoulabé (lot 01), des PIV, PPM et Bas-fonds dans les cercles de Bafoulabé, Kayes et Yélimané (lot 02), des Bas-fonds dans le cercle de Yélimané (lot 03).

Pour ces lots cités ci-dessus, un délai supplémentaire de 4 mois est accordé par voie d'avenant administratif à l'entreprise. L'évaluation des travaux exécutés et restants à exécuter dans le cadre du marché s'est déroulée du 24 mai au 12 juin 2021 ; La réception technique a été prononcée avec réserves sur 8 sites (Kégniéba Bafing ; Keniékeniéko, Baralakourou, Konkorma, Djindjé, Kabou, Komodindé et Dogofry) en juillet 2021. Le redémarrage, des travaux d'achèvement attend la mobilisation de la nouvelle mission de contrôle.

- Les travaux de consolidation de douze périmètres irrigués villageois (PIV) de la première phase du PGIRE dans les cercles de Kayes et de Bafoulabe en deux lots. Pour le (lot 02) la réception provisoire des travaux a été effectuée.

Vu le retard dans l'exécution des travaux, et suite à la demande de prorogation de l'entreprise ainsi que l'avis motivé de la mission de contrôle, il a été convenu qu'un projet d'avenant pour une durée supplémentaire de trois (03) mois hors saison des pluies à compter du 1er mai 2021 soit transmis à l'UCP pour Avis de Non Objection de la Banque Mondiale.

1.2.Réalisations physiques

La liste de Réalisations physiques par sous composante est présentée ci-dessous.

1.2.1. Sous-composante Aménagement Hydroagricole

La mise en œuvre de cette Sous-composante est confiée à l'Agence de Développement Rural de la vallée du fleuve Sénégal (ADRS). Les réalisations majeures sont :

- la protection de 4,230 Km de berges, l'aménagement et l'extension de bas-fonds du PGIRE1 dans le cercle de Bafoulabé sur 549 ha et la consolidation des infrastructures hydro-agricoles (PPM et PIV) de la Phase 1 du PGIRE dans les cercles de Kayes et de Bafoulabé ;
- la Consolidation des infrastructures hydro-agricoles (PPM et PIV) de la Phase 1 du PGIRE dans les cercles de Kayes et de Bafoulabé (en cours) ;
- L'Exécution de Travaux de : (i) Protection de 4,230 Km de berges sur 5 sites incluant murs en gabion, escaliers de descente, rampes d'accès, enrochement et seuils de sédimentation dans le cercle de Kayes (Lot 1) est en arrêt ;
- l'Exécution des Travaux de : (ii) Aménagement et extension de bas-fonds du PGIRE1 dans le cercle de Bafoulabé sur 549 ha (Lot 2) est en arrêt ;
- les Travaux d'aménagement et d'équipement des PIV et Bas-fonds dans le cercle de Bafoulabé (lot 01) est en cours ;
- les Travaux d'aménagement et d'équipement des PIV, PPM et Bas-fonds dans les cercles de Bafoulabé, Kayes et Yélimané (lot 02) sont en arrêt ;
- les Travaux d'aménagement et d'équipement des Bas-fonds dans le cercle de Yélimané (lot 03) sont en arrêt ;
- les Travaux de consolidation de douze périmètres irrigués villageois (PIV) de la première phase du PGIRE dans les cercles de Kayes et de Bafoulabe, (lot 01) sont en cours ;
- les Travaux de consolidation de douze périmètres irrigués villageois (PIV) de la première phase du PGIRE dans les cercles de Kayes et de Bafoulabe, (lot 02) sont en cours ;

- les Travaux de réalisation de clôture grillagée du PIV de Kamankolé dans le cercle Bafoulabé sont en cours ;
- la fourniture et l'installation de 15 électropompes solaires de surface sur bac flottant et réalisation de champs solaires devant servir de source d'alimentation pour les PIV et PPM des cercles de Bafoulabé et de Kayes ;
- la fourniture et l'installation de clôture grillagée pour la protection des sites de bosquets dans le cercle de Bafoulabé et Kayes. Dont l'exécution des clôtures grillagée est en cours pour Kayes.

1.2.2. Sous-composante « Gestion durable de la pêche et de l'aquaculture »

Les activités menées au compte de cette Sous-composante sont les suivantes :

- la construction d'une Ecloserie Artisanale à Kayes ;
- les travaux de réalisation de 3 étangs piscicoles à Tématessou (Kayes) ;
- la construction d'un Quai d'accostage à Kayes ;
- l'aménagement piscicole de la mare de SAME-OUOLOF et de GORYGOPELA (Kayes) ;
- les travaux de réalisation d'étangs piscicoles à Kouloun (Kayes) ;
- les travaux de réhabilitation des étangs piscicoles de Marena-Diombougou (Kayes) en cours ;
- les travaux complémentaires au Marché à poissons de Kayes, Mahina et Manantali.

1.2.3. Sous-composante « Reduction de l'incidence des maladies hydriques »

Les activités de cette Sous-composante ont été réalisées par les agences d'exécution communautaire (AEC) Il s'agit de :

- la mise en œuvre des activités la formation des acteurs communautaires sur l'IEC/CCC, le développement de support didactiques, la conduite d'interventions spécifiques ciblées pour les enfants dans les écoles, IEC/CCC pour les communautés et l'organisation d'une distribution de masse de médicaments ;
- la mise en œuvre des dernières enquêtes LQAS, des projets de recherches opérationnelle sur le paludisme et MTN ;
- l'enquête de suivi d'impact, de MIS (enquête sur les indicateurs du paludisme) ;
- Acquisition du Praziquantel pour les trois Etats (Guinée, Mali, Sénégal)

1.2.4. Sous-composante participation et information du Publique et du Genre.

Il s'agit dans cette sous-composante de mener des actions d'information et de sensibilisation du public sur les activités de l'OMVS en général et particulièrement le PGIRE II à travers des radios partenaires dans la zone d'intervention du projet.

- A ce titre, l'OMVS a mis en place un Partenariat avec des radios privées pour diffusion, sensibilisation et vulgarisation des actions du PGIRE et de l'OMVS. Ce partenariat a abouti à la signature de Quatre (4) Protocoles de collaboration pour la Diffusion en deux langues d'émissions radiophoniques pour la sensibilisation et la vulgarisation des actions du PGIRE et de l'OMVS avec trois (3) radio libres (Radio Rurale de Kayes, Radio Rurale de Yélimané et la Radio Malisadio de Bafoulabé) et l'ORTM de Kayes.
- Le recrutement d'un Expert National en Information et Communication,

- La mise en place des comités d'écoute des programmes et informations diffusées.
- Confection de Support Multimédia.
- Intégration Transversale du Genre dans les Composantes du Projet.

1.2.5. Sous-composante changement climatique.

Les activités réalisées au compte de cette sous-composante sont les suivantes :

- Sélection d'une ONG pour la mise en œuvre communautaire d'un projet de gestion durable des écosystèmes du haut bassin du fleuve Sénégal visant l'adaptation aux changements climatiques dans les communes rurales de Guiré (Cercle de Nara), Sebeté, Toubakoro et Kiban (cercle de Banamba) au Mali. La mise en œuvre des activités se déroule normalement. Au total 22 micro-projets sont réalisés
 - 07 micro-projets d'embouche ovine ;
 - 02 micro-projets de pisciculture (Kiban et Ballala) ;
 - 03 micro-projets d'arboriculture fruitière ;
 - 04 sites de mise en œuvre des paquets technologiques d'agroforesterie (travaux de DRS/CES)
 - 03 sites d'aménagement de massifs forestiers villageois (Kouélébougou dans le village de Baco et de Kèlèbougoukounko dans le village de Dialakoro tous deux localisés dans la commune de kiban ; le massif de Sirani localisé dans la commune de Sébété);
 - 02 sites d'aménagement de mares
 - 02 sites d'aménagement de périmètres pastoraux
 - 114 séances d'IEC en rapport avec les activités menées ont mobilisé 2237 participants dont 1362 hommes et 875 femmes.
- Sélection d'une ONG pour la mise en œuvre communautaire d'un projet de diversification des moyens d'existence locaux visant l'adaptation des communautés vulnérables aux changements climatiques dans les cercles de Diéma, Kayes et Yélimané au Mali. Pour cette activité, les réalisations suivantes ont été faites :
 - Quatorze (14) périmètres maraichers déjà réalisés dont un avec 2 forages négatifs (Réalisation des points d'eau diversifiés, appui en intrants, en équipement et en renforcement des capacités) en cours d'exploitations
 - L'installation de 3 unités avicoles de Béma, Diamou et Sadiola est faite, formation des bénéficiaires et la mise en place des organes de gestion ;
 - Un périmètre de 4 ha a été clôturé en grillage, un forage réalisé et équipé de plaques solaires, d'une pompe avec 2 bassins réalisés de 6m3 chacun de stockage d'eau (village de Béma). Deux comités sont mis en place : un comité de gestion et un comité de suivi ;
 - Surcreusement et empoissonnement de 4 mares : à Yaguiné (2), Béma (1) et Makounian (1),
 - Formation des acteurs sur plusieurs thématiques dont les changements climatiques, le système d'alerte précoce et son fonctionnement en milieu communautaire, Leadership et bonne gouvernance et leur impact pour la bonne réussite des activités communautaires notamment le maraîchage, les techniques d'alimentation de la volaille...
- Acquisition et installation d'équipements hydrométriques
- Cartographie du Bassin du fleuve Sénégal

- Actualisation de l'Analyse Diagnostique Transfrontalière (ADT)/ Plan d'Action Stratégique (PAS)
- Etude de la vulnérabilité à la variabilité et aux changements climatiques
- SDAGE

1.3.Réalisations financières

D'un coût global de **28,395 milliards FCFA**, le programme a bénéficié d'un financement acquis extérieur de **54,5 millions \$USD** et de **1,809 milliards FCFA** au titre du financement intérieur. Sur les ressources de la BM, il a été décaissé un montant de **21,095 millions \$USD** soit un taux de décaissement de **42,52%**.

En ce qui concerne le financement intérieur, le décaissement cumulé au 31/12/2020 s'élève à **1 312 075 000 F CFA** contre une prévision de **1 809 223 300 F CFA**, soit un taux de décaissement de **72,52%**. Le reste à décaisser est de **497 148 300 F CFA**.

SITUATION DE PAIEMENT DES CONTRIBUTIONS DU MALI	
Période	Montant décaissé
2015	101 575 000 F CFA
2016	183 500 000 F CFA
2017	433 500 000 F CFA
2018	19 500 000 F CFA
2019	379 500 000 F CFA
2020	19 000 000 F CFA
Total General	1 312 075 000 F CFA
Coût global du projet	1 809 223 300 F CFA
Reste à payer	497 148 300 F CFA
Taux au 31/12/2019	72,52%

1.4.Système de suivi évaluation

Par rapport au suivi, il existe un mécanisme de suivi (interne) qui est assuré par le comité de pilotage. Les activités de suivi sont assurées par le Point focal à travers le manuel de suivi du programme sur la base des données fournies par les agences d'exécution avec lesquelles, l'OMVS a signé des conventions d'exécution des composantes.

En ce qui concerne le suivi externe il est assuré les Partenaires Techniques et Financiers. La maîtrise d'ouvrage est déléguée à l'ADRS au MDR.

1.5.État des passations de marchés

Les principaux marchés passés dans le cadre de la mise en œuvre du projet se présentent comme suit :

N°	Intitulé des marchés	Montants en FCFA	Dates de signature	Dates de fin travaux
01	Travaux de réalisation d'un (01) quai d'accostage, de l'aménagement piscicole de deux (2) mares, d'une écloserie artisanale et des étangs piscicoles dans le cercle de Kayes (République du Mali).	320 067 377	18/01/2018	17/05/2018
02	Exécution de Travaux de : (i) Protection de 4,230 Km de berges sur 5 sites incluant murs en gabion, escaliers de descente, rampes d'accès, enrochement et seuils de sédimentation dans le cercle de Kayes (Lot 1).	2 807 230 655	15/09/2017	30/06/2018 En cours
03	Exécution de Travaux de : (ii) Aménagement et extension de bas-fonds du PGIRE1 dans le cercle de Bafoulabé sur 549 ha (Lot 2).	850 034 295	26/07/2017	24/05/2018 En cours
04	Acquisition d'équipements de transformation et de conservation de produits agricoles en appui aux coopératives féminines dans les cercles de Kayes, Bafoulabé et Yélimané.	114 320 000	15/09/2017	30/06/2018 clôturé
05	Mission pour l'appui et l'encadrement de la mise en œuvre communautaire des activités d'agroforesterie sur 2000 ha dans les cercles de Bafoulabé et Kayes au Mali.	236 960 000	08/12/2016	30/04/2018 clôturé
06	Contrôle des travaux d'Aménagement de : (i) 160 ha de nouveaux PIV dans le cercle de Bafoulabe ; ii) 100 ha de petit périmètres maraichers en faveur des femmes et ; iii) 2230 ha de nouveaux bas-fonds dans les cercles de Bafoulabé, Kayes et Yélimané.	297 950 000		En cours

07	Contrôle des travaux de : (i) Protection de 4,230 Km de berges sur 5 sites incluant murs en gabion, escaliers de descente, rampes d'accès, enrochement et seuils de sédimentation dans le cercle de Kayes ; (ii) Aménagement et extension de bas-fonds du PGIRE1 dans le cercle de Bafoulabé sur 549 ha et ; (iii) Consolidation des infrastructures hydro-agricoles (PPM et PIV) de la Phase 1 du PGIRE dans les cercles de Kayes et de Bafoulabé.	220 970 960	07/07/2017	12/07/2018 En cours
8	Travaux d'aménagement et d'équipement des PIV et bas-fonds dans le cercle de Bafoulabé (Lot 01)	1 636 894 705	19/12/2019	19/06/2020 En cours
9	Travaux d'aménagement et d'équipement des PIV, PPM et bas-fonds dans les cercles Bafoulabé de Kayes et Yélimané (Lot 02)	1 383 276 334	20/12/2019	20/06/2020 En cours
10	Travaux d'aménagement et d'équipement des bas-fonds dans le cercle de Yélimané (Lot 03)	3 298 849 995	21/12/2019	21/06/2020 En cours
11	Fourniture et Installation de 15 électropompes solaires de surface sur bac flottant et réalisation de champs solaires devant servir de source d'alimentation pour les PIV et PPM des cercles de Bafoulabé et de Kayes.	526 000 000		En cours

1.6. Visite des réalisations physiques

La visite a porté sur les réalisations suivantes :

1.6.1. Village de Samé Ouolof/ Cercle de Kayes

L'équipe de la mission en compagnie de M. Daouda DIALLO, Directeur Régionale de la Pêche et de M. Adama Bathily Secrétaire Général du Comité de Gestion, a visité la marre de Samé Ouolof. L'espace aménagé est de 1 Ha, avec une profondeur de 2m. Elle est entièrement clôturée avec un grillage et dispose d'un vivier. La marre a été emprisonnée une seule fois avec l'aide de la FAO. Le drain qui empêche le recul des eaux a été emporté par les eaux de pluie. Le vivier utilisé pour le grossissement des alevins, risque de s'écrouler suite à la pression extérieure du sol. Le mode de pisciculture pratiquée est extensive artisanale.



Aperçu de la marre



Aperçu de la marre et du vivier

1.6.2. Village de Ambidédi/ Cercle de Kayes

A Ambidédi, après une séance de travail à la mairie avec le Secrétaire Général, le Directeur Régional de l'Hydraulique M. Drissa Sidibé, la visite a concerné l'AEP. L'infrastructure comprend un château d'eau de 100 m³, d'un forage équipé d'une pompe solaire et un champ solaire composé de panneaux. Dans le village six (06) bornes fontaines sont installées. Après la réception provisoire qui a été faite le 16 septembre 2020, les villageois ont eu un accès facile à l'eau potable. Selon M. Sima Oumarou, Technicien intercommunalité à Gadiaga en plus des bornes fontaines, les branchements privés sont prévus.



Aperçu du château et d'une borne fontaine

1.6.3. Village de Bakoï/ Cercle de Bafoulabé

La visite a porté sur les travaux du périmètre irrigué du village. L'aménagement du PIV comprend le bassin de dissipation, la conduite d'alimentation, les canaux secondaires et tertiaires, les arroseurs, la station de pompage et le drain d'évacuation. La superficie totale est de 50 ha en maîtrise total de l'eau.

Le taux d'exécution global des travaux est de 58,01% pour Bakoï. Ils sont à l'arrêt depuis le 30 juin 2021. Un délai supplémentaire de 4 mois avait été accordé à la mission de contrôle sur lequel 2 mois sont déjà exécutés.



Aperçu du périmètre de Bakoï



Aperçu du bassin de dissipation

1.6.4. Village de Kamankolé/ Cercle de Bafoulabé

En compagnie de M Sanga CISSKO, l'équipe de la mission a effectué la visite de terrain du périmètre de 28 ha déjà en exploitation. Chaque membre de la coopérative a une parcelle de 0,5 ha dont un 0,25 ha pour le maraichage et l'autre pour la riziculture. Au cours de l'année les exploitants font trois (3) saisons. Les travaux sont exécutés à hauteur de 81,95%.

Afin d'empêcher l'inondation du PIV, une digue de protection a été construite. Toutefois, il reste à faire certains raccordements.



Aperçu du périmètre de Kamankolé



Aperçu de la digue de protection

1.7. Les constats

À la suite des entretiens et des visites des réalisations/ travaux les principaux constats qui se dégagent de la mission sont :

- le problème de suivi/ contrôle au moment des travaux (Samé Ouolof);
- le flotteur dans le château est en panne (Ambidédi);
- le plan de recollement non fourni par l'entreprise (Ambidédi);
- le absence du dispositif de chlore (Ambidédi);
- le retard dans la fourniture des pompes (Bakoye et Kamankolé) ;
- l'état d'avancement des travaux est en retard, les délais contractuel de deux entreprises sont épuisées (Bakoye et Kamankolé).

B. RÉGION DE KOULIKORO

La région de Koulikoro est concernée par deux projets à savoir le Projet Ceinture Ouest (Contournement de la ville de Koulikoro sur la RN 27 ou route de Banamba) et le Programme National de Mobilisation des Ressources en Eau en 1^{ère}, 2^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} régions du Mali.

1. PROGRAMME NATIONAL MOBILISATION RESSOURCE EN EAU 1^{ère}, 2^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} RÉGION (PNMRE)

Le PNMRE est un projet de la Direction Nationale de l'Hydraulique (DNH) dont l'objectif général est de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la santé des populations des centres ruraux et semi-urbains par un service public de l'eau et de l'assainissement durable.

Plus spécifiquement, il vise à :

- améliorer durablement l'approvisionnement en eau potable et d'assainissement liquide pour les populations de 60 à 70 centres semi-urbains et ruraux des régions de Kayes, Koulikoro et Mopti, par la réhabilitation ou la réalisation de systèmes d'alimentation en Eau Potable ;
- disposer des outils permettant aux nouveaux maîtres d'ouvrage de concevoir et d'exécuter des projets et programmes d'hydraulique répondant aux besoins réels de développement dans un cadre normatif;
- avoir une connaissance de la ressource en eau à travers l'élaboration et la mise en œuvre d'un système de suivi.

1.1.Séances de travail tenues dans le cadre de la mission

La mission a tenu une séance de travail avec le Coordinateur dudit projet au sein de la DNH.

De cette séance de travail, il ressort que le PNMRE fait suite à sa première phase qui n'a intervenu que dans la région de Kayes. D'un coût global de 21.581.000.000 F.CFA, il est financé par : la KFW (18.694.000.000 FCFA), le Budget d'état : 919.000.000 FCFA et les Populations : 118 200 000 FCFA.

La convention de financement a été signée en 2011 pour un contrat de quinze (15) ans avec des conventions séparées de cinq (05) ans dont nous sommes au 4^e avenant. Le démarrage du projet est intervenu en 2011 et doit prendre fin au 31/12/2022.

1.2.Réalisations physiques

Le programme a :

- Réalisé 58 orthophotoplans, 260 forages de production (AEP), 42 systèmes d'adduction d'eau, 3 SHVA, 1 276 dalles SANPLAT, 354 Puisards et 281 Lavoir-puisards ;
- Réhabilité 18 systèmes AEP ;
- Installé 9 enregistreurs automatiques ;
- Fourni 43 de matériels d'assainissement.

1.3.Réalisations financières

La situation globale du financement est représentée dans le tableau ci-dessous.

(Montants en millions de FCFA)

Sources de financement	Financements acquis au 31/12/2020	Décaissements cumulés au 31/12/2020	Taux de décaissement (en %)
Financement intérieur :			
A. Budget national :			
a) Equipement – investissement :			
b) PPTE	919	826	89,88
B. Autofinancement :	118,2	111,6	94,41
C. Autres Populations/collectivités)			
Total financement intérieur	1 037,2	937,6	90,40
Financement extérieur :			
Bailleurs : KfW (Subvention)	18 694	16 166	86,47
Total financement extérieur	18 694	16 166	86,32
TOTAL DES FINANCEMENTS	19 731,2	17 103,6	86,68

Source : Fiche de suivi du PNMRE_DNH 2020

1.4.Système de suivi évaluation

Le suivi et le contrôle des travaux sur le chantier sont effectués par le bureau IGIP-Afrique (filiale Afrique du bureau d'Ingénieurs-Conseils allemand IGIP).

En plus du bureau de contrôle, des missions conjointes de suivi sont effectuées et les audits sont faits annuellement par le Partenaire Technique et Financier.

Le suivi technique et financier (STEFI), rendu obligatoire par les textes, est effectué par des opérateurs qui opèrent au niveau des localités visitées.

Enfin, des missions de suivi sont effectuées par la Cellule de Planification et de Statistique en charge du secteur de l'eau et par la Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPd) dans le cadre du suivi physique et financier des projets et programmes.

1.5.État des passations de marchés

À la suite d'Appel d'Offres Ouvert et d'une consultation restreinte pour l'attribution des marchés, la situation d'exécution financière est la suivante :

N°	Désignation	Date de lancement	Date de signature	Observations
01	<p>Marché relatif au recrutement de l'Ingénieur : 0182/DGMP/DSP 2012</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consultation restreinte - Approbation 	<p>16 /082010 ;</p> <p>20/05/2011</p>	<p>09/12/2010 ;</p> <p>28/02/2012</p>	Exécution du marché en cours avec l'avenant n°3
02	<p>Travaux relatifs à la réalisation des forages productifs en deux marchés (lot 1 et lot 2) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lot N° 1 : Région de Koulikoro : Réalisation de 205 forages dont 118 productifs dans les cercles de Kangaba, Kati, Kolokani et Nara ; - Lot N° 2 : Région de Koulikoro : Réalisation de 217 forages dont 117 productifs dans les cercles de Koulikoro, Banamba et Dioïla. 	<p>23 /10/ 2013</p> <p>23 /10/2013.</p>	<p>25 novembre 2014.</p> <p>25 novembre 2014.</p>	<p>Marché exécuté.</p> <p>Marché exécuté</p>
03	Travaux relatifs à la réalisation des orthophotoplans	20 /05/2015	01 février 2016	Marché exécuté.
04	<p>Travaux relatifs à la réalisation des travaux de réhabilitation des anciens centres dans les régions de Kayes, Koulikoro et Mopti (lot 1 et lot 2) :</p> <p>Marche n° 00121/DGMP-DSP-2017 Lot N°1 – (Région de Kayes) : Aourou, Djataya, Fegui, Marena Diombougou, Mahina, Koniakari, Sebekoro et Segala ;</p> <p>Marche n° 00629/DGMP-DSP-2016 Lot N°2 – (Régions de Koulikoro et Mopti) : Baguineda, Dioïla, Didieni, Falou, Gombou, Kolokani, Mourdiah,</p>	01février 2015	18 Avril 2017	Marché exécuté.

N°	Désignation	Date de lancement	Date de signature	Observations
	Sirakoroba, Tienfala, N'Gouma et Youwarou			
05	<p>Travaux relatifs à la réalisation des travaux de réalisation de 20 nouvelles AEP (lot 1 et lot 2) :</p> <p>Marche n° 00804/DGMP-DSP-2017 Lot N°1 Centres de : Dandougou, Degnekoro, Diebé, Fala, N Gara, N Golobougou, Kola, Koula, Niadoumana et Sirankoro.</p> <p>Marche n° 00803/DGMP-DSP-2017 Lot N°2 Centre de : Deguela, Fegoun, Figuiratomo, Togo, Kambila, Koni, Niamé, Salamalé, Touba et Yélékéboubou.</p>	02 février 2017	<p>16 septembre 2016</p> <p>12 février 2018</p>	
06	<p>Travaux relatifs à la réalisation des travaux de réalisation de 22 nouvelles AEP (lot 1 et lot 2) :</p> <p>- Lot N°1 Centres de : Baba, Banantou, Bolé, Falakono Koya, Koloko, Koyala, Missango, Ntobougou, Sian, Tiangola et Zeta</p> <p>Lot N°2 Centre de : Deguela, Fegoun, Figuiratomo, Togo, Kambila, Koni, Niamé Salamalé, Touba et Yélékéboubou.</p>	<p>01 septembre 2017</p> <p>08/09/2017</p>	<p>12 février 2018</p> <p>01/05/2018</p>	
07	- Travaux d'extension de l'AEP de Tienfala à partir de Massala et l'approvisionnement en eau potable de Tlomadio et Manabougou	12/01/219	01/05/2018	
	- Travaux de réalisation, en deux (2) lots d'une Tranche ferme et	-	04/05/2020	

N°	Désignation	Date de lancement	Date de signature	Observations
	d'une Tranche optionnelle chacun, de dix (10) systèmes d'Adductions d'eau Potable dans la Région de Koulikoro (Phase 2 - PNMRE)			
	<p>Lot 1 : Réalisation d'adductions d'eau potable de trois (3) centres et réhabilitation de l'adduction d'eau potable d'un (1) centre (tranche ferme</p> <p>Lot 1.1: Réalisation d'adductions d'eau potable des deux (2) centres de Koloumba et Binéo-Niakaté et réhabilitation du centre de Goumbou ;</p> <p>Tranche optionnelle : Lot 1.2: Réalisation d'adductions d'eau potable du centre de N'tomodo)</p>	03/06/2020	02/08/2021	En cours d'exécution

1.6. Visite des réalisations physiques

La visite des sites a concerné les localités de Kambila et Yelekebougou sous la conduite du représentant du bureau IGIP-Afrique. La mission a eu des entretiens à la mairie des localités visitées avec les autorités communales et l'Association des Usagers de l'Eau Potable. Elle a visité les ouvrages AEP qui comprennent le bâtiment technique (abritant le forage, les installations solaires, le mini-laboratoire, le dispositif de chloration), le château d'eau et quelques bornes fontaines dans les villages.

L'AEP de Kambila comprend : 01 château d'une capacité de 60 m³, 01 bureau, 01 laboratoire, 08 bornes fontaines, 04 bornes administratives (centre de santé, école, mosquée et église) et 13 branchements privés.

Celle de Yélékebougou ne compte que des bornes fontaines au nombre de 08.



Aperçu du château et du bâtiment technique à Kambila



Aperçu du château et du bâtiment technique à Yélékebougou

1.7. Les constats

À la suite des différents entretiens, des visites des réalisations et de l'analyse des documents mis à la disposition de l'équipe de la mission, les principaux constats sont :

Pour le site de Kambila

- l'insuffisance du réseau à couvrir tout le village avec l'urbanisation galopante au regard de sa proximité avec la ville de Kati ;
- la panne du dispositif de chloration ;
- la disponibilité d'un second forage non équipé pour les besoins futurs ;
- la faible utilisation de l'eau pendant des périodes de l'année (la saison des pluies) et pour son coût jugé élevé par certains usagers (500 F CFA le mètre cube ou deux bidons de 20 litres à 25 F CFA) ;
- le détournement de l'usage de l'eau de la consommation ménagère aux travaux des chantiers de construction ;
- la bonne structuration de l'AUEP (Association des Usagers d'Eau Potable) et son bon fonctionnement ;
- la présence de pompiers pour les réparations ;
- la formation du gardien aux analyses de laboratoire et à la manipulation du dispositif de chloration ;
- l'application des procédures pour la vente de l'eau et la gestion de l'ouvrage.

Pour le site de Yelekebougou

- l'inexistence de branchements administratifs et de branchements privés qui constituent un manque à gagner pour l'AUEP ;
- la non implication de la Mairie à la gestion de l'AEP (au regard du transfert du domaine aux collectivités) ;
- les pertes énormes d'eau dans les ventes ;
- les conflits de gestion entre la chefferie et le bureau de l'AUEP sur place suite à des propos de détournement tenus à l'encontre de ce dernier ;)
- l'incompréhension des procédures de gestion de l'ouvrage et de fonctionnement du bureau de l'AUEP (surtout les rôles et responsabilités) ;
- l'abandon de l'ouvrage par le plombier (salaire jugé très bas par ce dernier) ;
- la faible utilisation de l'eau par la population dont le coût est jugé trop élevé par certains usagers (500 F CFA le mètre cube ou deux bidons de 20 litres à 25 F CFA).

Dans chacun des villages visités, la population a témoigné de la résolution des problèmes d'accès à l'eau potable à travers les réalisations du projet. Aussi, la mission a constaté la présence d'ouvrages d'assainissement autour des points d'eau moderne, la disponibilité de kit d'assainissement pour l'AUEP (charrette avec un petit spiros, âne, brouettes, pelles, râpeaux) et des matériels bureautiques et informatiques.

Au regard de ces constats ci-dessus évoqués, des mesures doivent être prises :

Au niveau du site de Kambila

- l'extension du réseau pour couvrir les nouvelles zones d'habitation pour un meilleur accès de la population à l'eau potable ;
- la réparation sans délai du dispositif de chloration ;
- la sensibilisation de la population sur le tarif de l'eau en milieu rural pour la prise en charge des charges d'exploitation
- la sensibilisation sur la consommation de l'eau potable pour la santé pour son plus grand usage par la population.

Au niveau du site de Yelekebougou

- l'implication de la Mairie dans toutes les questions relatives à l'AEP ;
- la tenue d'une mission de conciliation pour une gestion de l'AEP (procédures de mise en place du bureau AUEP, la clarification des rôles et responsabilités des acteurs) ;
- le recrutement d'un plombier et son maintien par des mesures incitatives pour les besoins de l'ouvrage ;
- l'extension du réseau pour satisfaire les demandes en branchements privés et administratifs ;
- la sensibilisation de la population sur le tarif de l'eau en milieu rural pour la prise en charge des charges d'exploitation.

2. CONSTRUCTION VOIES CEINTURE OUEST KOULIKORO (13,8 KM)

Le Gouvernement du Mali à travers le Ministère des Transports et des Infrastructures qui a pour mission principale de préparer et de mettre en œuvre la politique nationale en matière de transports, de développement des infrastructures et d'équipement de transport en vue d'assurer le désenclavement intérieur et extérieur du pays.

A cet effet, des efforts sont faits dans l'aménagement des réseaux routier principal, secondaire et de voiries urbaines. La réalisation des travaux de construction et de bitumage voies ceinture ouest Koulikoro (13,8 km) s'inscrit dans le cadre des projets routiers prioritaires.

L'objectif général du projet est d'assurer le désenclavement intérieur et extérieur du Mali. De façon spécifiques il vise à : (i) améliorer la sécurité des usagers, (ii) fluidifier le trafic à l'intérieur de la ville de Koulikoro, (iii) désengorger la route nationale (RN27), (iv) éviter la traversée de la ville par les gros porteurs et (v) contribuer grâce une mobilité des facteurs de production à moindre coûts au développement économique et social du pays.

2.1.Séances de travail

La mission a tenu dans un premier temps une séance de travail, à la Direction Régionale des Routes de Koulikoro en présence de la cheffe de projet et du Directeur Régional des Routes.

Il ressort des discussions que ledit projet fait partie des projets prioritaires. Pour la réalisation du projet, le Ministère des Infrastructures et de l'Équipement a signé avec l'Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public pour l'Emploi (AGETIPE-Mali) la convention N°006/2017/IP au mois d'octobre 2017 pour une durée de 17 mois pour la Maîtrise d'Ouvrage Délégée. Le financement des travaux est assuré à hauteur de 100% par le Budget National.

Les travaux sont répartis en un (01) seul lot : travaux de construction et de bitumage de la voies ceinture ouest Koulikoro (13,8 km) pour un délai d'exécution de 15 mois.

Les aménagements prévus dans le cadre des travaux porteront sur :

- la construction et le bitumage de la chaussée en 2x2 voies de 7 m ;
- la réalisation des bandes cyclables en 2x2,50 ;
- les accotements avec une large de 2x1,50 m.
- la réalisation de l'éclairage public tout au long de la ceinture.

Les travaux ont accusé du retard à cause de l'occupation des emprises par les habitations. En effet, le Groupement d'Entreprises attributaires du marché a transmis au Maître d'Ouvrage Délégé une lettre d'information de l'arrêt des travaux à compter du 30 novembre 2021 pour les mêmes raisons. Toutefois les sensibilisations sont en cours pour dégager les riverains qui sont à l'attente des paiements de leurs indemnités.

2.2. Etat d'avancement des travaux réalisation physique

Le taux d'avancement global des travaux est de 43,44%, pour un délai consommé de 77,78% à la date du 15 novembre 2021.

2.3. Réalisations financières

À la suite d'Appel d'Offres Ouvert et d'une consultation restreinte pour l'attribution des marchés, le montant total de la Convention est passé de **19 663 869 707 F CFA** (montant prévisionnel) à **18 423 043 497 F CFA** (montant attribution des marchés). Il est réparti comme suit :

- Travaux du Lot unique : **18 423 043 497 F CFA** ;
- Contrôle et Suivi : **790 895 000 F CFA** ;
- Honoraires AGETIPE : **756 302 681 F CFA**.

La situation des paiements à la date du 31/12/2020 est consignée dans le tableau ci-dessous :

Désignation	Prestataire	Montants Du Contrats	Paiements Effectues	Taux De Paiement (%)	Solde
TRAVAUX	GTM/OTER/SEAD	18 423 043 497	5 126 721 466	27,83	13 591 098 531
CONTROLE ET SUIVI	GIC	790 895 000	496 118 500	62,73	294 776 500
TOTAL DELEGUE	-	19 213 938 497	5 622 839 966	29,26	13 591 098 531
HONORAIRE AGETPIE	AGETIPE MALI	756 302 681	74 071 057	9,79	682 231 624
TOTAL GENERAL		19 970 241 178	5 696 911 023	28,53	14 273 330 155

Il ressort de l'analyse des données du tableau que le taux de paiement global de la Convention est de **28,53%**. Quant aux décomptes en instance de paiement, ils s'élèvent à **1 137 129 727 F CFA**. Il est à noter qu'à la date du 31/10/2021, le montant des mandats émis au Trésor au titre de la convention s'élève à **11 065 000 000 F CFA**, sur lequel **5 696 911 023 F CFA** ont été effectivement payés.

2.4. Système de suivi évaluation

Pour le suivi et le contrôle des travaux sur le chantier, le bureau GIC MALI a été recruté. Il approuve les plans d'exécution proposés par l'entreprise, vérifie la conformité des travaux exécutés par rapport aux plans d'exécution, établit les fiches de contrôle qualité et suit la tenue du journal de chantier et des réunions de chantier.

En plus du bureau de contrôle, les travaux sont suivis par les Chefs de Projet représentant respectivement le Maître d'Ouvrage et le Maître d'Ouvrage Délégué. Des réunions hebdomadaires sont organisées avec les différentes parties prenantes du projet (Maître d'Ouvrage, Maître d'Ouvrage Délégué, Bureau de Contrôle et le groupement d'Entreprises). Lesdites réunions hebdomadaires sont sanctionnées par des Procès-verbaux (PV) de réunions.

2.5.État des passations de marchés

Le marché N° 00522 DGMP/DSP 2017 relatif aux travaux sont réalisés dans le cadre de la Convention de Maîtrise d’Ouvrage Déléguée N°006/2017/IP entre le Ministère de l’Équipement et du Désenclavement et l’AGETIPE-Mali pour un coût total de **19 663 869 707 F CFA** (correspondant au montant initial délégué du projet et l’honoraire).

Pour le contrôle et la surveillance des travaux, à la suite d’une consultation restreinte, l’AGETIPE-Mali a signé le contrat **S1-IV0I-2207-0101/2017** avec le bureau GIC MALI au mois de septembre 2017 pour un montant de **790 895 000 F CFA** et un délai d’exécution de 17 mois. De ce jour à maintenant plusieurs Ordres de Service ont été expiré.

Concernant les travaux, à la suite d’un Appel d’offres ouvert, le groupement d’entreprises GTM/OTER/EAD a été retenu attributaire du marché **T1-IV0I-2207-01-01/2017** en lot unique pour un montant global de **18 423 043 497 F CFA** : Travaux de Construction et de Bitumage de la Voie de Ceinture Ouest de Koulikoro (13,56 km) et un délai d’exécution de 15 mois. Le marché a été signé le 28 novembre 2017. Le dernier OS de démarrage au groupement d’entreprise a été notifié à compter du 1^{er} juillet 2021 pour un délai de 5 mois.

2.6.Visite du chantier

La visite guidée qui a coïncidé avec le jour de réunion de chantier s’est déroulée en compagnie de la Cheffe de projet, du chef de mission et du Directeur Technique de l’AGETIPE. Elle a permis à la mission sur une distance d’environ 10 km (allant du PK 13,56 km à la base de vie du groupement d’entreprise) de s’enquérir de l’état des travaux réalisés. Pendant la visite, la mission a pu constater que les travaux sont réalisés par tronçons. Sur les 13,56 km toutes les balises ont été installées afin de délimiter l’emprise de 40 m. De PK 9,5 à PK 13 le nettoyage est exécuté à 100%, le terrassement est en cours au PK 11. La majeure partie des travaux se situe entre le PK 5 et PK 9.



Aperçu d’une partie de la ceinture



Aperçu de quelques bâtiments qui occupent les emprises

2.7. Les constats

À la suite de la visite de chantier et de l'analyse des documents mis à la disposition de l'équipe de la mission, le principal constat qui se dégage est l'occupation des emprises par les habitations d'une part et d'autre part par les réseaux des concessionnaires (EDM et SOMAGEP). A noter aussi les déblais réalisés sur les sections et stocker sur les titres fonciers privés engendrent une perte de temps énormes. À cet effet, des mesures urgentes doivent être prises par l'État pour une indemnisation rapide des riverains.

C. DISTRICT DE BAMAKO

Le district de Bamako est concerné par le Projet de Construction du siège de la DNACPN (dont le Maitre d'Ouvrage est le Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable) et le Projet de Construction d'un Echangeur Viaduc et Aménagement de 2x2 Voies 3^{ème}

Pont et Tour de l'Afrique (dont le Maitre d'Ouvrage est le Ministère des Infrastructures et de l'Equipement).

1. CONSTRUCTION/EQUIPEMENT DNACPN

La Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et Nuisances est chargée de l'élaboration des éléments de la Politique Nationale en matière d'assainissement et de contrôle des pollutions et nuisances et d'en assurer l'exécution.

Afin de permettre à la DNACPN d'exercer sa mission dans des conditions idoines, elle a bénéficié en 2020 d'une inscription budgétaire sur le BSI pour la construction de son siège. Le nouveau siège de la DNACPN, situé à la Zone Industrielle sur le site du siège de l'Agence Nationale de Gestion des Stations d'Epuración du Mali (ANGESEM) objet du Titre Foncier TF878 CII. Il sera bâti sur une superficie de 785 m² sur une superficie totale de 2 500 m².

Le projet vise la construction d'un bâtiment en R+3 comprenant pour le bâtiment principal et des annexes (un laboratoire, une loge gardien, une aire de prière, une cantine, deux bureaux d'entrée, un parking, une aire de lavage des véhicules et des espaces verts).

1.1. Séances de travail tenues dans le cadre de la mission

Afin d'atteindre les objectifs de la mission, l'équipe de la mission a tenu une séance de travail avec la Direction de la DNACPN, des représentants du bureau de contrôle et de l'entreprise chargée de l'exécution des travaux.

À travers cette séance de travail technique, il s'agissait pour l'équipe de la mission d'échanger d'abord sur les objectifs de la mission, mais aussi de passer en revue l'exécution du projet et de discuter des difficultés rencontrées dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités.

Des échanges, il ressort que l'ordre de service a été donné le 21 avril 2021 et que les travaux sont exécutés en un lot unique sous le numéro 00632 DGMP/DSP 2021 sans l'équipement.

1.2. État d'avancement des travaux

A la date du 11 novembre 2021, l'état d'avancement global des travaux est de 24.94 % pour un délai consommé de 25.75 % par rapport au délai contractuel de 24 mois suivant l'ordre de service de démarrage des travaux du 21 avril 2021. Ci-dessous l'Etat d'avancement des travaux par type d'ouvrage.

Ouvrages	Taux initial	Taux projeté	Taux réalisé Nombre	Observations
BATIMENT PRINCIPALE				
Plancher haut aile gauche	50 %	100 %	100 %	Atteint
Maçonnerie d'élévation R+1	20 %	50 %	50 %	Atteint
Poteaux	0 %	50 %	30 %	Non Atteint
Allèges	0 %	-	40 %	Atteint
Chainages linteaux	0 %	-	20 %	Atteint
ANNEXES				
Suite et fin enduit extérieur	30%	100 %	90 %	Non Atteint
Enduit intérieur	0 %	10 %	20 %	Atteint
Fouille clôture	0 %	-	20 %	Atteint

Source : PROCES VERBAL DE REUNION HEBDOMADAIRE N° 20

1.3. Système de Suivi-évaluation

Le système de suivi évaluation mis en place pour le projet est bâti principalement autour de la mission de contrôle et de surveillance des travaux. Le contrôle et la surveillance des travaux ont pour but de veiller à la bonne exécution des travaux et surtout qu'ils s'effectuent dans les règles de l'art et dans le délai imparti.

Outre la mission de contrôle, la DNACPN a mis un de ses cadres (Ingénieur en Génie Civil) sur le projet pour le suivi des activités et un contrôle efficient du projet. L'agent en question participe à toutes les réunions de chantier et informe sa Direction de l'ensemble des problèmes entravant la bonne exécution des travaux.

1.4. Situation financière

D'un montant total de **2 355 787 100 F CFA**, dont **2 286 167 100 F CFA** pour les travaux et **69 620 000 F CFA** pour la prestation du bureau de contrôle, la situation des paiements des différents contrats à la date de la mission (novembre 2021) se présente comme suit :

Situation des engagements (Montant en F CFA)

Désignation		SACAR-BTP-SARL	ARCHI CONSULT	Total Projet
Paiements Effectués	Avance de démarrage (20% du montant du marché)	230 000 000	-	230 000 000
	Décompte N°1	65 621 822	34 810 000	100 431 822
	Décompte N°2	39 454 200	-	39 454 200
	Cumul des Paiements	335 076 022	34 810 000	369 886 022
Solde au 31/12/2021		1 951 090 978	34 810 000	

Source : DFM MIT

A la date du 15 novembre 2021, le cumul du financement acquis est de **1 185 000 000 F CFA**. Les montants engagés s'élèvent à **369 886 022 F CFA** dont **34 810 000 F CFA** au compte de bureau de contrôle et **335 076 022 F CFA** pour SACAR BTP SARL. Le taux de décaissement prévu pour fin 2021 en tenant compte du montant des marchés se présente comme suit :

- Marché des travaux : **335 076 022 F CFA**, soit **14,65 %** ;
- Prestation mission de contrôle : **34 810 000 F CFA**, soit **50 %**.

Ce faible taux est dû au fait que le projet n'a pas fait de décaissement au titre de l'année 2020.

1.5. État de passation des marchés

Dans le cadre de l'exécution du projet de construction du siège de la DNACPN, deux (02) marchés ont été conclus dont un (01) au titre des travaux et un (01) pour le suivi architectural :

- MARCHE N°4161/CPMP/MMEE-MEADD du 05 novembre 2021 relatif à la surveillance et contrôle des travaux de construction du siège de la Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et Nuisances DNACPN, exécuté par le bureau d'Architecture ARCHI CONSULT pour un montant de 69 620 000 F CFA TTC, financé par budget national sur les exercices 2020, 2021 et 2022 et un délai d'exécution de 24 mois ;
- MARCHE N°00632/DGMP/DSP 2021 notifié le 19 avril 2021 relatif aux travaux de construction du siège de la Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et Nuisances DNACPN en lot unique, exécuté par SACAR BTP SARL pour un montant de 2 286 167 100 FCFA TTC, financé par budget national sur les exercices 2020, 2021 et 2022 et un délai d'exécution de 24 mois ;

1.6. Visite de chantier

La visite de chantier s'est déroulée en présence de la Représentante de la DNACPN, les représentants de l'entreprise chargée de l'exécution, SACAR BTP SARL. Elle a porté sur les travaux déjà réalisés par l'entreprise. Il s'agit du bâtiment principal (comprenant trois niveaux et le rez-de-chaussée) et les annexes. Au passage de la mission, la situation des travaux terminés/exécutés se présente comme suit :

- la pose de la dalle sur le rez de chaussée au niveau des segments latéraux du bâtiment principal ;
- les travaux de terrassement du segment central du bâtiment principal ;
- le revêtement intérieur et extérieur de la cantine ,du laboratoire et de l'aire de prière.

L'état d'avancement global est de 24.94 %, pour un délai consommé est de 25.75 % par rapport au délai contractuel de 24 mois.



Aperçu Sud-Ouest du Bâtiment

1.7. Les constats

À la suite des différents entretiens, de la visite de terrain et de l'analyse des documents mis à la disposition de l'équipe de la mission, les principaux constats qui se dégagent sont :

- la souffrance de l'avenant dans le circuit d'approbation pour les travaux supplémentaires et le paiement timide des décomptes.
- le déroulement normal des travaux sur le chantier avec une équipe constituée d'ingénieurs et de techniciens permanents ou temporaires. En effet, au passage de la mission, les travaux étaient en cours sur le chantier ;
- le retard dans le démarrage du chantier ;
- le retard dans la signature de l'avenant pour les travaux supplémentaires, le paiement timide des décomptes.

Des difficultés ont jalonné le démarrage du chantier. Ces difficultés étaient liées au changement de site de Tabakoro (où des premières études avaient été faites) à la Zone Industrielle, ce qui a nécessité de nouvelles études et des travaux supplémentaires avec la nature complexe du sol. Les travaux supplémentaires résultent aussi de la prise en compte des besoins du bénéficiaire du projet qu'est la DNACPN qui n'a pas été associée à la conception technique au démarrage.

Au regard de ces constats ci-dessus évoqués, des mesures urgentes doivent être prises par les différentes parties prenantes du projet pour un maintien de la dynamique des travaux sur le chantier.

Dans ce sens, il est demandé au Ministère de l'Economie et des Finances de diligenter le processus de signature de l'avenant pour les travaux supplémentaires et de procéder au paiement des décomptes émis par l'Entreprise.

2. AMÉNAGEMENT 2X2 VOIES 3ÈME PONT RN6 CONSTRUCTION ECHANGEUR RÉHABILITATION SECTION TOUR AFRIQUE

Le Gouvernement du Mali à travers le Ministère des Transports et des Infrastructures a entrepris un vaste programme d'embellissement et d'aménagement d'infrastructures routières dans le District de Bamako au cours des deux dernières décennies. Ce programme en faveur des populations, vise le renforcement du réseau de transport à l'intérieur de la capitale afin de faire face à l'accroissement du trafic.

Dans un souci d'amélioration de la mobilité urbaine, le département a entrepris la réalisation des travaux d'aménagement en 2x2 voies de la voie reliant le 3ème pont de Bamako à la RN6 (3,260 Km), y compris la construction d'un échangeur au croisement de la RN6 et la réhabilitation de la section tour d'Afrique-Yirimadio de la RN6 sur 6,5 km.

Le Coût total du Projet (Travaux +contrôle) est de **40 411 711 262, 36 F CFA TTC**, réparti comme suit :

- les travaux (marché initial +avenant n°01): **37 886 990 755,36 F CFA TTC** ;
- le contrôle et surveillance des travaux (marché initial + avenant n°01 + nouveau marché) : **2 524 720 507 F CFA TTC**.

2.1. Séances de travail

L'équipe de la mission s'est entretenue avec le chef du projet qui est en même temps le Directeur Régional des routes de Bamako dans les locaux de la DRR. Au cours de ces échanges, le chef du projet à rappeler certaines difficultés qui ont entravé l'avancement des travaux notamment, l'occupation du sous-sol par les concessionnaires (EDM, SOMAGEP) qui ont fait une mauvaise appréciation du plan de recollement de leur réseau. Le déplacement de ces réseaux (Eau et Electricité) n'était pas prévu dans le devis initial ce qui a d'ailleurs amener un projet d'avenant pour la prise en charge de ces travaux supplémentaires. A noter aussi que conformément au rapport établi par la commission des indemnités, les paiements sont toujours en cours au niveau des domaines.

Le chantier comprend deux axes et un viaduc qui sont : (i) axe 1 aménagement en 2x2 voies du tronçon reliant le 3^{ème} pont de Bamako à la RN 6 distant de (3,260 km), axe 2 la réhabilitation de la section Tour d'Afrique-Yirimadio de la RN 6 au carrefour Waraba Tchatio, sur (6,5 km) et (iii) un échangeur au croisement de la RN 6.

Les travaux d'un délai d'exécution de 18 mois à compter de l'ordre de service (prévu le 1er octobre 2018) comprennent :

- la réalisation de la chaussée en 2x2 voies de 7m séparer par une Terre Plaine Centrale (TPC) ;
- une bande d'arrêt d'urgence de 2,5 m ;
- un trottoir de de 2 m ;
- un revêtement en Biton Bitumé en Module Elevé (BBME) de 5 cm d'épaisseur, d'une couche de base de 9 cm et une couche de fondation en grave latéritique.
- un viaduc de 200 m linéaire en 2x2 voie de 7 m, une bande d'arrêt d'urgence de 2,5 m et des équipements de sécurité de type BM4 et DBA ;
- cinq bretelles et un giratoire et des parkings pour les transports en commun ;
- l'installation de l'éclairage public.

2.2. Etat d'avancement des travaux

Le taux d'avancement global est estimé à 99 % pour un délai consommé de 98 % à la date du passage de la mission. L'essentiel des travaux sont terminés, cependant Il reste quelques travaux de finition notamment les bordures, l'assainissement, les amorces, l'éclairage public, la signalisation horizontale et verticale.

2.3. Système de Suivi-évaluation

Le contrôle et la surveillance des travaux est assuré par la mission de contrôle (CIRA SA) à travers des réunions hebdomadaires de chantier entre l'Entreprise, le chef du projet et l'Administration. L'objectif étant de s'imprégner des conditions d'exécution du projet et des difficultés auxquelles il pourrait être confronté. Toutefois, des réunions peuvent être organisées à tout moment en cas d'urgence. Un Procès-verbaux est établi à la fin de chaque réunion.

2.4. Situation financière

Les paiements des décomptes du projet à la date du 31 décembre 2021 sont mentionnés dans le tableau ci-dessous :

Désignation	Montant Décompte	Paiements Effectués	Taux de Paiement en %
Travaux	37 110 195 125	31 969 982 026	86,15
Contrôle/ Surveillance	1 484 397 903	1 484 397 903	100,00
Total général	38 594 593 028	33 454 379 929	86,68

Sources DFM.

Le financement acquis total s'élève à 40 411 711 262, 36 F CFA TTC pour un décaissement global de 31 629 136 327 F CFA TTC soit un taux de décaissement de 78,30 % comme indiqué dans la fiche de suivi évaluation à la date du 31/12/2020.

2.5. État de passation des marchés

- Marché N° 01666 DGMP/DSP 2018 (Attribué à l'entreprise RAZEL), relatif aux travaux d'aménagement en 2x2 voies de la voie reliant le 3^{ème} pont de Bamako à la rn6(3,260 km), y compris la construction d'un changeur au croisement à la RN6 et réhabilitation de la section Tour de l'Afrique Yirimadio de la RN6 (6,5km), montant 32 291 154 902,36 FCFA TTC pour un délai d'exécution de 18 mois y compris la saison des pluies (financement 100% Budget National exercices 2018, 2019) ;
- Contrat n° 01889 DGMP/DSP 2018 (Attribué à CIRA SA), relatif au contrôle et la surveillance des travaux d'aménagement en 2x2 voies de la voie reliant le 3^{ème} pont de Bamako à la rn6(3,260 km), y compris la construction d'un changeur au croisement à la RN6 et réhabilitation de la section Tour de l'Afrique Yirimadio de la RN6 (6,5km), montant 1 540 003 250 FCFA TTC pour un délai d'exécution de 20 mois (financement 100% Budget National exercices 2018, 2019) ;

- Avenant n°01 au Contrat n° 01889 DGMP/DSP 2018 relatif au contrôle et à la surveillance des travaux d'aménagement en 2×2 voies de la voie reliant le 3ème pont de Bamako à la RN6, y compris la construction d'un échangeur au croisement de la RN6 et réhabilitation de la section Tour d'Afrique-Yirimadio de la RN6. d'un montant de 459 383 617 F CFA et un délai d'exécution de 11 mois est conclu entre le Gouvernement de la République du Mali et le bureau d'études CIRA SAS.
- Avenant n°01 au Marché N° 01666 DGMP/DSP 2018 relatif aux travaux d'aménagement en 2×2 voies de la voie reliant le 3ème pont de Bamako à la RN6, y compris la construction d'un échangeur au croisement de la RN6 et réhabilitation de la section Tour d'Afrique- Yirimadio de la RN6. d'un montant de 5 595 835 853 F CFA conclu entre le Gouvernement de la République du Mali et l'entreprise RAZEL pour un délai d'exécution de 11 mois.

Les avenants conclus visent à prendre en compte les coûts de réalisation des travaux supplémentaires ainsi que le contrôle et la surveillance de leur exécution.

2.6. Visite du chantier

Toujours en compagnie du chef de projet et de la mission de contrôle, la visite de terrain a concerné l'ensemble des travaux. Pour le viaduc l'éclairage était installé, il restait la signalisation horizontale, même si l'ouvrage était déjà ouvert à la circulation. Pour les voies les travaux restants concernent, la seconde couche du bitume, l'éclairage public, quelques giratoires et les parkings à réaliser. La largeur du TPC varie par endroit.



Aperçu du réseau de la SOMAGEP



Aperçu nord du viaduc

2.7. Les constats

A la suite de la visite les principaux constats qui se dégagent sont entre autres le blocage des travaux par endroit dû aux réseaux des concessionnaires EDM SA et SOMAGEP qu'il faut déplacer. La mission a suggéré la réalisation d'une passerelle pour les piétons au niveau du marché de Yirimadio afin de fluidifier d'avantage la circulation pour les usagers.

II. PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MISSION

Les principaux enseignements tirés au terme de la présente mission se résument à :

- la difficulté d'accès aux informations auprès des structures de tutelle de certains projets/programmes (problème d'archivage et de mobilité/indisponibilité du personnel...) ;
- la pertinence des projets et programmes visités au regard de leurs effets et impacts sur l'amélioration des conditions de vie des populations bénéficiaires ;
- le nombre élevé des projets à visiter au regard du nombre de jours de mission et de l'étendue des zones à visiter ;
- l'arrêt ou la suspension des travaux sur de certains sites visités ;
- le retard général constaté au niveau de certains travaux conformément aux délais ;
- le bien-fondé des réalisations visitées (sur le terrain), compte tenu de leur importance dans l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires ;
- l'engouement exprimé par les services techniques, les UGP des P/P et les bénéficiaires pour la mission de suivi-évaluation, qui constitue pour ces derniers des motifs réels de satisfaction dans le cadre du suivi des investissements publics;
- la nécessité de renforcer davantage les missions de suivi-évaluation des investissements d'une part, pour une meilleure programmation et budgétisation desdits investissements lors des arbitrages budgétaires du BSI et du PTI et d'autre part instaurer le dialogue entre la DNPD et les différentes parties prenantes des projets notamment les services techniques.

III. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES, SUGGESTIONS, RECOMMANDATIONS ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS

N°	Difficultés/Problèmes Rencontrés	Causes	Mesures/Solutions proposées	Structures/Organismes responsables	Délai d'exécution
PROJET DE GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU ET DE DÉVELOPPEMENT DES USAGES A BUT MULTIPLES DANS LE BASSIN DU FLEUVE SENEGAL- PHASE II (PGIRE II)					
1.	Lenteur et faible mobilisation des fonds de contre partie	Lourdeur Administrative	Diligenter la mise à disposition des fonds de contre partie	Structures en charges des finances	Sans délai
2.	Repli du personnel de certains chantiers	Situation sanitaire causée par la pandémie du COVID-19	Poursuivre les travaux en tenant compte des consignes sanitaires	UCP/PGIRE/OMVS, Cellule OMVS, ADRS	
3.	Faible suivi des contrats	Manque de rigueur et insuffisance de moyens financiers.	Doter de moyens adéquats aux structures de contrôle et de suivi des contrats	OMVS/ADRS	Sans délai
4.	Retards considérables dans l'exécution des activités des différents volets	Manque de rigueur dans la gestion des contrats par l'ADRS Faible capacité des entreprises et des missions de contrôle	Renforcer le suivi et la gestion des contrats des entreprises et des missions de contrôles	UCP/PGIRE/OMVS, Cellule OMVS, ADRS	Sans délai
5.	Difficultés dans l'exécution des gros marchés de travaux	La période hivernale Manque de rigueur	Réaliser l'essentiel des travaux au cours de la saison hors hivernage	OMVS/ADRS, Entreprises	A partir de janvier
6.	Temps d'approbation très long des dossiers engagés dans le circuit administratif (plus de 5 mois pour signer les contrats)	Lourdeur Administrative	Diligenter la procédure de signature des contrats	UCP/PGIRE/OMVS, Cellule OMVS, ADRS	Sans délai

**PROGRAMME NATIONAL DE MOBILISATION DES RESSOURCES EN EAU ET LA REALISATION D’AEP DANS
LES CENTRES RURAUX ET SEMI-URBAINS EN 1^{ère}, 2^{ème} et 5^{ème} REGION DU MALI**

1.	Non approbation de l’avenant 2 de l’IC	Faillite de Gauff Ingenieure, membre du groupement d’IC	Transfert du marché par l’avenant3 GOPAInfra qui racheté le contrat de Gauff	DNH/Cellule de gestion du PNMRE/DFM-MMEE	Avenant approuvé, numéroté et enregistré.
2.	Difficulté d’accès au chantier par les responsables et les PTF du PNMRE	L’insécurité dans la zone du projet (Nara)	Mise en œuvre d’un logiciel de transmission de photos par smartphone	Cellule de gestion du PNMRE/IC/DNH	Durée du projet

**AMÉNAGEMENT 2X2 VOIES 3ÈME PONT RN6 CONSTRUCTION ECHANGEUR RÉHABILITATION SECTION
TOUR AFRIQUE**

1.	Retard accusé dans la mise en œuvre du projet	<ul style="list-style-type: none"> – Occupation de l’emprise des travaux par des réalisations à caractère immobilier ; – Occupation de l’emprise des travaux par les réseaux des différents opérateurs dont le déplacement a pris du retard ; Changement de structure de chaussée	<ul style="list-style-type: none"> – Diligenter le processus d’expropriation – L’entreprise a été invitée à revoir son organisation et produire un planning d’achèvement des travaux dans les meilleurs délais 	DNR/DND/MDC/ ENTREPRISE	
----	---	---	--	----------------------------	--

CONCLUSION

La présente mission s'inscrit dans le cadre du programme annuel de suivi-évaluation de cent (100) projets et programmes d'investissements publics au Mali inscrits au PTI 2021-2023 et au BSI 2021. L'objectif visé est de recueillir et de publier des informations fiables, actualisées et transparentes sur l'exécution physique et financière des Projets/Programmes (P/P) au Mali en vue d'améliorer la qualité de programmation et de budgétisation des investissements publics.

Ainsi, les activités relatives aux missions de suivi des P/P s'inscrivent dans l'effet stratégique n°2 intitulé " Conformément aux normes internationales, le budget de l'Etat reflète les politiques publiques, optimise l'utilisation des ressources et assure l'efficacité de la dépense publique". Elles portent notamment sur **l'Extrant 2.1.3. "L'amélioration de la programmation et du suivi des investissements publics participe d'une qualité renforcée de la dépense publique"**.

À cet effet, la mission a été réalisée à travers les entretiens auprès des UGP, des services techniques, de certains bénéficiaires et de la visite de certaines réalisations. Les échanges menés avec les parties prenantes ont permis de proposer des solutions aux contraintes et difficultés signalées.

Les différentes réalisations visitées au vu de leur importance et leur impact sur le développement socio-économique des zones bénéficiaires en particulier et du pays en général, doivent être pérennisées, accompagnées et suivies afin de renforcer la dynamique des initiatives afférentes auxdits investissements, et d'assurer leur impact positif dans le temps imparti.

Par ailleurs, eu égard à l'engouement suscité au niveau des services des départements sectoriels, et les bénéficiaires, la DNPD devra s'atteler à la communication des rapports de mission pour une plus grande visibilité du processus de suivi évaluation.

Enfin, les recommandations formulées doivent faire l'objet d'une mise en œuvre effective et d'un suivi pour s'assurer de leur impact sur les réalisations.

IV. ANNEXES

Annexe 1 : TDR

Annexe 2 : Liste des personnes rencontrées

ANNEXE 1 : TDR

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

République du Mali
Un Peuple-Un But-Une Foi

DIRECTION NATIONALE DE LA
PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT

.....



TERMES DE REFERENCE DU PROGRAMME ANNUEL DE SUIVI PHYSIQUE ET FINANCIER DES PROJETS ET PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS PUBLICS POUR L'ANNEE 2021

Effet stratégique n°2 du PREM: " Conformément aux normes internationales, le budget de l'Etat reflète les politiques publiques, optimise l'utilisation des ressources et assure l'efficacité de la dépense publique".

Activité 2.1.3.4: "Intensifier les missions de suivi des projets et programmes"

Février 2021

I - CONTEXTE ET JUSTIFICATION

I - 1 - Contexte

Le suivi trimestriel de l'exécution du BSI a été régi par l'Instruction **N° 3/MP-MFC du 3 Septembre 1990** pour mieux suivre l'exécution du BSI avec la possibilité de sanctionner les gestionnaires de projets défaillants.

Les conclusions du séminaire sur le « Renouveau de la Planification » tenu à Ségou du 15 au 18 janvier 1996, font ressortir entre autres, la faiblesse du système de conception, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des projets et programmes de développement. A cet égard, il a été recommandé la mise en place d'un mécanisme de suivi-évaluation systématique des projets et programmes.

Toutefois, malgré des efforts considérables déployés, le processus de suivi-évaluation des investissements publics reste problématique.

L'«**Etude sur l'amélioration des taux de décaissement des projet et programmes au Mali** » indique dans ses conclusions :

- une faiblesse du suivi des projets et programmes (P/P) au niveau des ministères de tutelle;
- un manque de ressources humaines compétentes au niveau des CPS;
- des comités de pilotage chargés de la supervision des P/P dont la fonction se résume à des réunions périodiques.

Aussi, «**l'Etude diagnostique du système de Sélection, de Programmation et de Suivi-Evaluation des Projets/Programmes d'Investissement Public assortie d'un Plan d'Action pour le Renforcement des Capacités** » relève également quelques insuffisances du système de suivi-évaluation des projets et programmes :

- ◆ le suivi physique de l'état d'exécution technique des projets inscrits au PTI se fait très timidement et se limite à de rares visites de terrain effectuées par les CPS et les DTSS dans le cadre de leurs missions ordinaires;
- ◆ le cadre de concertation semestriel (2 fois par an) sous l'autorité de la DNPD et qui regroupe les DAF et les CPS qui passe en revue l'exécution des projets sectoriels ainsi que l'état d'évolution des nouveaux projets dans leur cycle, n'est pas suffisamment développé;
- ◆ les problèmes récurrents liés aux outils sont surtout le mauvais remplissage des fiches BSI, le retard de transmission et les lenteurs dans les feedback;
- ◆ le suivi technique des programmes régionaux qui exige les visites de terrain au sein des projets en exécution sous l'égide du Conseil Régional avec la participation de la DRPSIAP, des DRS et des PTF n'est pas encore généralisé;
- ◆ l'utilisation de fiches de suivi-évaluation des projets/programmes n'est pas généralisée. Le rôle central que doit jouer le Conseil Régional dans le domaine notamment du suivi de la mise en œuvre des mesures et de la diffusion des résultats du suivi financier des projets régionaux reste à initier.

I – 2 – Justification

Le gouvernement du Mali fournit des efforts pour accroître ses dépenses d'investissement dans le budget de l'Etat. Cette orientation de politique économique est particulièrement affirmée depuis les années 2010, dans le cadre du programme soutenu par la facilité élargie de crédit avec le FMI.

Ainsi, des financements très importants sont consentis chaque année dans la mise en œuvre de projets, programmes ou politiques publiques de développement pour l'amélioration des conditions de vie des populations. La mise en œuvre de ces projets et programmes d'investissement public est en partie assurée par l'aide publique au développement des Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

A cet effet, les exigences d'efficacité et de transparence de l'action publique vis-à-vis des populations bénéficiaires et des partenaires techniques et financiers voudraient que chaque acteur, à quelque niveau que ce soit, soit redevable de ses agissements.

Le suivi-évaluation des politiques publiques et des projets/programmes doit être inscrit au centre de l'action publique afin de concrétiser et de rendre visibles les efforts du Gouvernement et impose aux acteurs impliqués dans la planification, la programmation et la gestion des investissements publics de répondre désormais à des questions telles que : nos politiques publiques apportent-elles les changements souhaités ? Nos programmes et projets produisent-ils les effets escomptés ? Quels types d'ajustements sont désirables pour améliorer leur performance ?

Fortement lié à la rationalisation de l'action publique, le suivi-évaluation vise à déterminer dans quelle mesure une politique publique, un programme ou un projet atteint les objectifs qui lui sont assignés et, surtout, dans quelle mesure les impacts escomptés auprès des publics cibles sont produits. Il fournit ainsi aux citoyens, aux parlementaires, aux autorités administratives et aux bailleurs de fonds, une appréciation neutre et objective, fondée sur des éléments probants, favorisant la transparence dans l'utilisation des ressources, aidant les administrateurs de programmes à gérer en fonction des résultats et favorisant l'amélioration continue des politiques, projets et programmes.

C'est dans ce cadre qu'à la suite de la mise en œuvre des deux (2) phases du Plan d'Action du Gouvernement pour l'Amélioration et la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques, phases (PAGAM/GFP), exécutées de 2006 à 2009 pour la phase I et de 2011 à 2015 pour la phase II, notre pays s'est inscrit dans une nouvelle vision de gestion des finances publiques sur la période 2017-2021 dénommée "**Plan de Réforme des Finances Publiques au Mali**" (PREM) qui offre l'une des conditions préalables à l'émergence. Ce cadre se traduit par des institutions, des ressources humaines, **des pratiques de gestion et des systèmes d'information** qui permettent au pays de s'aligner sur les normes et meilleures pratiques internationales, en particulier dans les différents domaines de la gestion budgétaire et du contrôle parlementaire et citoyen de l'action publique.

Ainsi, les activités relatives aux missions de suivi des P/P s'inscrivent dans l'effet stratégique n°2 intitulé " Conformément aux normes internationales, le budget de l'Etat reflète les politiques publiques, optimise l'utilisation des ressources et assure l'efficacité de la dépense publique". Elles portent notamment sur l'**Extrant 2.1.3. "L'amélioration de la programmation et du suivi des investissements publics participe d'une qualité renforcée de la dépense publique"**.

II – OBJECTIF

L'objectif du programme annuel des missions de suivi de l'année 2021 de la Direction Nationale de la Planification du Développement est de dresser le point de la situation d'exécution physique et financière de cent (100) projets et programmes d'investissement public inscrits au PTI 2021-2023 et au BSI 2021 et d'explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances.

Sur les 100 projets et programmes, vingt-cinq (25) seront suivis dans le cadre de la mise en œuvre des activités inscrites dans le chronogramme 2021 du PREM.

III – RESULTATS ATTENDUS

A travers ce programme de missions de suivi des projets/programmes d'investissement, la Direction Nationale de la Planification du Développement vise les résultats suivants :

- l'état d'exécution physique et financier des projets /programmes visités est mieux connu ;
- les contraintes et goulots d'étranglements à la bonne marche des projets visités sont identifiés ;
- les recommandations appropriées à la prise de décision sont formulées et mises en application.

IV. PROGRAMME INDICATIF ET METHODOLOGIE DE DEROULEMENT DES MISSIONS

4.1.Prise de contact avec les CPS et UGP

- Envoi de documents : **Chef de mission**

Les documents de missions seront envoyés une semaine avant la date de départ aux CPS pour information et aux porteurs de projets (UGP et services de tutelle) et les DRPSIAP pour les dispositions pratiques à prendre en vue d'une meilleure organisation de la mission.

Les documents à envoyer sont :

- les TDR de la mission ;
 - la copie de l'ordre de mission ;
 - la liste des projets à visiter ;
 - la fiche de suivi des projets.
- Débriefing des membres des équipes pour les informations utiles à communiquer, la situation des rôles et responsabilités de chaque membre, les résultats à atteindre et les dispositions à prendre pour un meilleur déroulement de la mission (**Chef de mission**).
 - Concertations entre l'équipe de mission, les CPS et les UGP pour la planification des missions et les mesures pratiques à prendre à Bamako avant le départ des équipes : (**équipe de mission**)

4.2.Déroulement des missions : Equipe de mission

- Visite de courtoisie aux autorités administratives et politiques des différentes régions pour la présentation des équipes et des objectifs des missions ;

- La phase des travaux techniques entre l'équipe de mission et les UGP : l'accent sera mis sur les aspects suivants :
 - ✓ l'exécution physique et financière par composante des projets/programmes au passage de la mission ;
 - ✓ les prévisions, les réalisations physiques et financières à mi-parcours de l'année 2021 au moment du passage de la mission ;
 - ✓ le point sur l'utilisation de la contrepartie nationale ;
 - ✓ l'évolution du processus de passation des marchés sur financement intérieur et extérieur ;
 - ✓ le système de suivi - évaluation interne et externe mis en place pour le pilotage du projet/programme ;
 - ✓ la durée de l'exécution des projets et programmes dans le temps ;
 - ✓ les contraintes et goulots d'étranglement à la bonne marche du projet/programme ;
 - ✓ les propositions de solutions envisagées par nature de contraintes et problèmes rencontrés (techniques, financiers, institutionnels...).

Pour ce faire, la documentation à demander comprend, entre autres :

- ✓ le document de projet, éventuellement les textes portant création et fonctionnement du projet;
 - ✓ l'aide mémoire ou le dernier rapport de suivi ou d'évaluation du projet/programme par le PTF, ou le cas échéant, le rapport d'étape ou d'avancement ;
 - ✓ les justificatifs (documents des marchés passés dûment signés et cachetés conjointement par le Gestionnaire du projet/programme, le Directeur des Finances et du Matériel de tutelle et les Services financiers compétents : DGB, DNCF, DGMP/DSP, DNTCP, etc.) de l'utilisation des crédits budgétaires des trois derniers exercices 2018, 2019 et 2020 en s'assurant qu'elle est conforme à ce qui a été convenu, de commun accord, lors des différents arbitrages du PTI/BSI ;
 - ✓ la situation de décaissement annuelle depuis le démarrage du projet/programme jusqu'au moment du passage de la mission;
 - ✓ le tableau de bord ou le chronogramme des activités du projet/programme pour le reste de l'exercice budgétaire en cours;
 - ✓ le plan de passation des marchés N+1, le cas échéant.
- La phase de visite des réalisations et entretien éventuel avec les bénéficiaires ;
 - La phase de restitution et adoption des résultats avec les UGP avant de quitter.

4.3.Phase finale de la mission : Equipe de mission

- La finalisation du rapport de mission : les équipes rédigeront un rapport au terme de leurs missions dont le contenu fera ressortir les éléments ci - après :
 - ✓ Déroulement de la mission ;
 - ✓ Principaux enseignements tirés de la mission ;

- ✓ Suggestions - Recommandations - Propositions de solutions ;
 - ✓ Annexes.
- Restitution des résultats à la DNPDP;
 - Envoi du rapport final au Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) et à la CARFIF;
 - Publication du rapport final sur le site de la DNPDP et/ou du MEF.

V – ECHANTILLON DES PROJETS/PROGRAMMES A VISITER

Plusieurs critères peuvent être utilisés pour la sélection des projets à évaluer (Département de tutelle, Région administrative de localisation, Secteur de planification, Envergure du projet et son état d'avancement...).

Toutefois, pour les présentes missions, le choix de l'échantillon de projets/programmes à visiter se fera sur la base de leur importance par rapport aux priorités et objectifs actuels du Gouvernement (lutte contre la pauvreté, services sociaux essentiels, bonne gouvernance, modernisation de l'Administration et décentralisation) d'une part, de l'insuffisance d'informations nécessaires pour leur programmation et l'établissement de leur bilan physique/financier et de leur localisation, d'autre part.

VI – COMPOSITION DE LA MISSION DE SUIVI-EVALUATION

Les missions seront réalisées par des équipes réparties dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et le district de Bamako.

En fonction de la localisation des réalisations physiques, les équipes peuvent se déployer sur les mêmes régions avec des projets/programmes différents.

Compte tenu des contraintes sécuritaires, les projets et programmes des régions du Nord et des régions censées être à risque ne seront pas concernés en 2021.

Pour chaque phase de missions, dans la mesure du possible, la composition des équipes sera de :

- **au niveau national**, des cadres de la Direction Nationale de la Planification du Développement, des Cellules de Planification et de Statistique et d'autres structures du Ministère en charge des Finances telles que la DGDP, la DGB et la Cellule de suivi des projets.
- **au niveau régional**, des représentants des Directions Régionales de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP).

VII – MOYENS HUMAINS, MATERIELS ET FINANCIERS

Afin de mener à bien les missions de suivi et atteindre l'objectif fixé, les équipes seront dotées des moyens humains, matériels et financiers adéquats et suffisants pour assurer leur autonomie.

- **Moyens financiers** : imputation budgétaire : Budget National, Exercice 2021.
- **Durée** : la durée des missions est de 10 jours par équipe pour couvrir les projets à visiter sur les régions indiquées.

ANNEXE 2 : LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES

DISTRICT DE BAMAKO

N°	PRENOMS ET NOMS	STRUCTURES	FONCTIONS	LOCALITES	TELEPHONE	EMAIL
1.	DEMBELE Djénéba TANGARA	DRPSIAP	Directrice Régionale	Bamako	72 77 15 38	elizabtangara@yahoo.fr
2.	Massa Antoine TRAORE	DNACPN	Chef de Div. Et. Pla.	Bamako	79 20 12 20	masstoin_traore@yahoo.fr
3.	Aïssata COULIBALY	DNACPN	Chargé DSL	Bamako	75 16 90 94	aissatancoul@gmail.com
4.	Niarga O. DEMBELE	DNACPN	Chef D.A	Bamako	76 97 31 27	dembeleniarga@yahoo.fr
5.	Mamadou YATTARA	Archi-Consult	M. d'œuvre	Bamako	91 01 28 63	magatt2008@yahoo.fr
6.	Zacharie KODIO	SACAR-BTP	Ingénieur	Bamako	76 07 02 99	constructionbetsaleel@gmail.com
7.	Seydou DIARRA	Archi-Consult	Technicien	Bamako	76 05 20 44	-
8.	Bourama COUMARE	Archi-Consult	Technicien	Bamako	79 14 11 99	-
9.	Lassana KANTE	SACAR-BTP	Gestionnaire	Bamako	77 56 04 87	-
10.	Ousmane SISSOKO	DFM/MEADD	Chef Div. Finances	Bamako	76 06 13 79	ousmanessissoko40@yahoo.fr
11.	Nouhoum COULIBALY	DNH/PNMRE	Coordinateur	Bamako	76 46 22 69	nouhoum67coulibaly@gmail.com
12.	Bakary dit Koké SACKO	DNH/PNMRE	Comptable	Bamako	74 04 81 03	bakarysacko.bs@gmail.com
13.	Mohamed DAOU	DFM/MTE	Chef Sec. Marché. Pu.	Bamako	66 46 49 60	mamadaou27@gmail.com
14.	Fatoumata MAIGA	DFM/MTE	Chef D. Finances	Bamako	76 21 82 16	maiga1tim@gmail.com

15.	Chiaka DIARRA	DFM/MMEE	Chef D. Finances	Bamako	76 47 89 05	diarrachiaka2010@yahoo.fr
16.	Oumar MAIGA	DFM/MMEE	Chef Section	Bamako	79 17 34 75	maigaoumar331@gmail.com
17.	Sékou SIGUIPLY	D.G.R	Chef Projet et DRR-DB	Bamako	66 55 67 90	siguipilysek@yahoo.fr
18.	Elarbi El ARCHI	CIRA-SAS	Chef de mission	Bamako	83 47 81 29	e.elarchi@cira-sas.com

REGION DE KOULIKORO

N°	PRENOMS ET NOMS	STRUCTURES	FONCTIONS	LOCALITES	TELEPHONE	EMAIL
1.	Amadou DIAWARA	DRPSIAP	Directeur régional	Koulikoro	76 43 21 18	-
2.	Lamine COULBALY	DR-Routes	Directeur	Koulikoro	66 68 53 30	balamc1@yahoo.fr
3.	Mariam TOURE	SR-Routes	Chef Subdivision	Koulikoro	76 38 60 19	touremajoe@yahoo.fr
4.	Almahady MAIGA	AGEMPC	Directeur Technique	Bamako	66 75 05 01	Almahady12@gmail.com
5.	Philyppe GROSFILLY	GTM/OTER/EAD	Directeur Projet	Koulikoro	82 74 42 79	philyppe.gidfilley@hotmail.fr
6.	Abdoulaye GUINDO	GIC-MALI	CM travaux	Koulikoro	76 40 39 44	inf-tpr@grc-mali.net
7.	Abdramane COULIBALY	GIC-MALI	Topographe	Koulikoro	79 13 31 03	binke2021@yahoo.fr
8.	Tietie dit Fotigui BOUARE	GIC-MALI	Géothermique	Koulikoro	74 56 05 45	-
9.	Alassane SIDIBE	GIC-MALI	Géotechnicien	Koulikoro	79 11 15 88	-
10.	Mamadou DIARRA	GIC-MALI	Topographe	Koulikoro	76 29 85 57	-

11.	Fidèle DEMBELE	IGIP-Afrique	Superviseur	Bamako	76 03 86 64	defi27@yahoo.fr
12.	Georges KANE	Mairie	Maire	Kambila	76 81 89 74	kanegeorges@gmail.com
13.	Modibo COULIBALY	Comité de gestion eaux	Président	Kambila	79 22 74 08	-
14.	Badiou KANE	Autorité locale	Chef de village	Kambila	-	-
15.	Drissa DIARRA	Habitant	Mbre comité G. eaux	Kambila	-	-
16.	Daouda CAMARA	Habitant	Mbre comité G. eaux	Kambila	-	-
17.	Charle KANE	Comité de gestion eaux	Plombier	Kambila	78 37 39 33	-
18.	Kadidia KANE	Conseil communal	Chargé assainissement	Kambila	-	-
19.	Sama KONARE	Comité de gestion eaux	Gestionnaire	Kambila	-	-
20.	Mamadou KANE	-	-	Kambila	79 48 83 91	-
21.	Baba M. COULIBALY	Mairie	Secrétaire général	Yelekebougou	76 22 15 60	-
22.	Salif COULIBALY	Comité de gestion eaux	Président	Yelekebougou	82 05 89 49	-
23.	Moussa TRAORE	Comité de gestion eaux	Gestionnaire	Yelekebougou	69 74 00 82	-
24.	Abdoulaye Badié COULIBALY	Comité de gestion eaux	Trésorier	Yelekebougou	78 04 20 40	-

REGION DE KAYES

N°	PRENOMS ET NOMS	STRUCTURES	FONCTIONS	LOCALITES	TELEPHONE	EMAIL
1.	Moussa DEMBELE	DRPSIAP	Directeur régional	KAYES	76 04 22 02	-
2.	Drissa SIDIBE	D.R. Hydraulique	Directeur régional	KAYES	79 12 61 42	-
3.	Tiémoko TRAORE	D.R. Hydraulique	Agent	KAYES	77 29 74 65	-
4.	Ousmane TROARE	SLH-Y	Chef service	KAYES	77 47 42 26	-
5.	Hanounou KAMISSOKO	D.R. Hydraulique	Agent	KAYES	79 40 60 39	-
6.	Boubacar COULIBALY	D.R. Hydraulique	Chef Division	KAYES	75 60 46 66	-
7.	Toumany KANTE	SLH-Kayes	Chef service	KAYES	75 24 81 75	-
8.	Daouda DIALLO	D.R. Pêches	Directeur régional	KAYES	76 38 08 86	-
9.	Adama BATHILY	Secré. Comité de Ges.	Cultivateur	Samé wolof	62 30 39 19	-
10.	Issa Bandia TRAORE	Mairie	Secrétaire général	Ambidedi	76 33 78 87	-
11.	Boubacar DIABLY	Comité de gestion eaux	Président	Ambidedi	74 43 02 05	-
12.	Oumarou Amadou SIMA	Intercommunalité	Technicien/conseil	Ambidedi/poste	79 09 49 40	simdou12@outlook.fr
13.	Boubacar Sidiky DAOU	PGIR II/ OMVS	Chef de zone ADRS	Zone Manantali	66 82 46 36	abdmoa2@yahoo.fr
14.	Issa TOURE	Conseil villageois	Président	Bakoyé	66 87 90 66	-
15.	Makan TOURE	Coopérative	3 ^{ème} vice-président	Bakoyé	97 98 65 12	-
16.	Sega SISSOKO	Conseil villageois	Membre coopérative	Bakoyé	70 12 97 74	-

17.	Souleymane TOURE	Habitant	Membre coopérative	Bakoyé	67 16 61 08	-
18.	Mamady SISSOKO	Habitant	Membre coopérative	Bakoyé	-	-
19.	Sanga SISSOKO	Conseil villageois	Président	Kamankolé	66 89 31 63	-
20.	Abdoulaye KANTE	Habitant	Gardien	Kamankolé	66 09 22 62	-

